

# **SICTOM DU GUIERS**

**RAPPORT ANNUEL  
SUR LE PRIX ET LA QUALITE  
DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS  
EXERCICE 2009**

**27, avenue Pravaz – 38480 PONT DE BEAUVOISIN**  
Tel/Fax : 04.76.93.54.98  
Email : [sictom-du-guiers@wanadoo.fr](mailto:sictom-du-guiers@wanadoo.fr)

# SOMMAIRE

<b>I - INDICATEURS TECHNIQUES .....</b>	<b>3</b>
1. TERRITOIRE DESSERVI .....	3
1.1. <i>La population</i> .....	3
1.2. <i>Les collectivités adhérentes</i> .....	3
1.3. <i>Caractéristiques territoriales des communes adhérentes</i> .....	3
2. LA COLLECTE .....	4
2.1. <i>Collecte des déchets provenant des ménages</i> .....	4
2.2. <i>Indicateurs</i> .....	5
2.3. <i>La collecte traditionnelle des Ordures Ménagères</i> .....	6
2.3.1. Nombre d'habitants desservis .....	6
2.3.2. L'organisation de la collecte .....	6
2.3.3. Les équipements de collecte .....	6
2.3.4. Mode de gestion .....	6
2.3.5. Fréquence des collectes .....	6
2.3.6. Destination .....	7
2.4. <i>La collecte sélective</i> .....	7
2.4.1. Population desservie .....	7
2.4.2. L'organisation de la collecte des emballages .....	7
2.4.3. Les équipements de collecte .....	7
2.4.4. Mode de gestion .....	7
2.4.5. Destination des déchets .....	8
2.4.6. Résultat du tri .....	9
2.4.7. Indicateurs de la performance de la collecte sélective .....	10
2.5. <i>Les déchetteries</i> .....	11
2.5.1. Population desservie .....	11
2.5.2. Les équipements .....	11
2.5.3. Les déchets collectés .....	11
2.5.4. L'organisation de la collecte .....	11
2.5.5. L'accueil de professionnels .....	12
3. SYSTEME DU FORFAIT .....	12
3.1. <i>Les tonnages collectés</i> .....	14
3.2. <i>Taux de valorisation en déchetteries</i> .....	16
3.3. <i>La fréquentation des déchetteries</i> .....	17
3.4. <i>Destination des déchets</i> .....	17
4. TRAITEMENT .....	18
4.1. <i>Les ordures ménagères</i> .....	18
4.1.1. Part de l'acier et de l'aluminium récupérée .....	18
4.2. <i>Les végétaux : Co-compostage</i> .....	19
4.3. <i>Gravats</i> .....	19
5. LE RESEAU DE CHALEUR .....	19
6. PROGRAMME D'EQUIPEMENT EN COMPOSTEURS INDIVIDUELS .....	19
<b>II - INDICATEURS FINANCIERS .....</b>	<b>19</b>
1. MONTANT ANNUEL DES DEPENSES .....	19
2. MONTANT ANNUEL DES RECETTES .....	20
3. COUT A LA TONNE .....	20

# **I - INDICATEURS TECHNIQUES**

## **1. TERRITOIRE DESSERVI**

### **1.1. La population**

Collectivités	Population INSEE 2007 <sup>1</sup>	Population DGF 2008 <sup>2</sup>
Adhérentes	22 620	23 153
clientes	3 814	3 844
Totales	26 434	26 997

<sup>1</sup> en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010

<sup>2</sup> Population DGF : référence prise par l'état pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement.

### **1.2. Les collectivités adhérentes**

Les collectivités adhérentes du SICTOM du Guiers sont :

- **La commune de St Ondras**
- **La Communauté de Communes les Vallons du Guiers** regroupant les communes de :  
Aoste, Chimilin, Granieu, Pont de Beauvoisin Isère, Pressins, Romagnieu, St Albin de Vaulserre, St Jean d'Avelanne, St Martin de Vaulserre.
- **La Communauté de Communes Val Guiers** regroupant les communes de :  
Avressieux, Belmont-Tramonet, La Bridoire, Champagneux, Domessin, Grésin, Pont de Beauvoisin Savoie, Rochefort, St Béron, St Genix sur Guiers, Ste Marie d'Alvey, St Maurice de Rotherens, Verel de Montbel.

Soit 23 communes pour une superficie de 160 km<sup>2</sup>

### **1.3. Caractéristiques territoriales des communes adhérentes**

Zone	Nb Communes	Pourcentage de la population
Rurale	16	54%
Urbaine	7	46%

Le taux d'habitat collectif est de 7%

## 2. LA COLLECTE

### 2.1. Collecte des déchets provenant des ménages

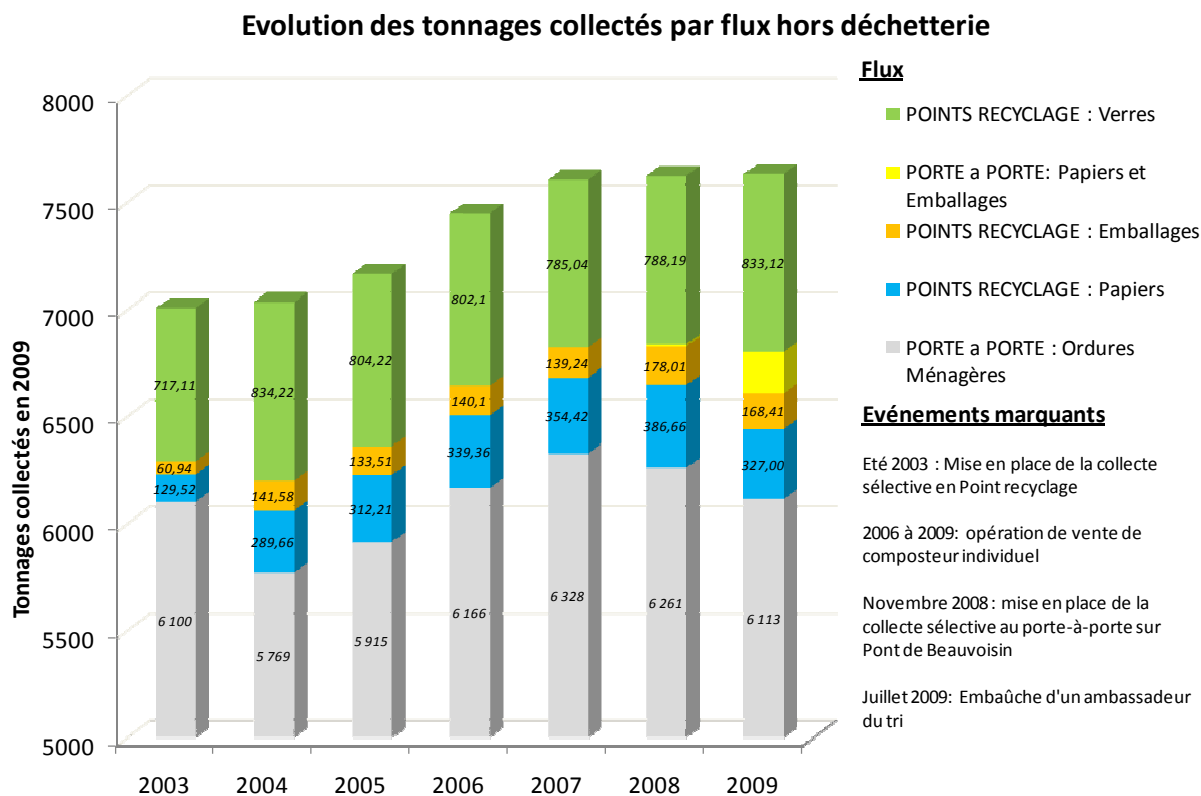
Tableau 1 Quantité de déchets collectés par le SICTOM du Guiers par flux.

Flux	Mode	Collecteur	Tonnage		Evolution des tonnages 2008-2009
			Rappel 2008	2009	
Papiers	Apport volontaire	VEOLIA environnement (Onyx)	386,66 t	327,00 t	-15,4%
Emballages	Apport volontaire	VEOLIA environnement (Onyx)	178,01 t	168,41 t	-5,4%
Papiers et Emballages	Porte à porte	SERNED	11,46 t	192,56 t	1580%
Verre	Apport volontaire	VIAL / GUERIN	788,19 t	833,12 t	5,7%
Ordures Ménagères résiduelles	Porte à porte	SERNED	6261,26 t	6112,88 t	-2,4%
Déchets volumineux et toxiques	déchetteries	SIBUET/SERNED/VALESPACE	10 780,19 t	12 967,57 t	20%**
<b>Total</b>			<b>18 405,77</b>	<b>20 601,54</b>	<b>12 %</b>

>>>> Soit un ratio global de **828kg/hab/an**.

\*\* L'augmentation des tonnages s'explique par la prise en compte en 2009 des tonnages de gravats déposés directement en centre de stockage des Abrets. A mesure constante, l'augmentation réelle des tonnages entre 2008 et 2009 aurait été de 3,67% (soit un tonnage de 11 176,10 tonnes en 2009).

Graphique 1 Evolution des tonnages collectés par flux (hors déchetterie)



En 2009, les tonnages globaux hors déchetterie sont restés stables par rapport à 2008. Par ailleurs, les tonnages d'emballages et de papiers en apport volontaire ont diminué de manière significative en raison de la mise en place de la collecte en porte à porte sur Pont de Beauvoisin.

Les tonnages collectés en déchetteries augmentent suivant l'augmentation de la population annuelle de 2,2%.

On constate depuis 2008 une baisse des tonnages d'ordures ménagères (-2,4%). Cette diminution peut s'expliquer par un effet de la crise sur la consommation des ménages, mais également par une meilleure participation des habitants au tri sélectif et au compostage individuel.

## 2.2. Indicateurs

La comparaison des quantités de déchets collectés en kg par habitant permet une comparaison aisée :

**Tableau 2 Comparaison des quantités de déchets collectés par le SICTOM du Guiers et au niveau départemental, par flux (en kg/hab/an)**

Flux	SICTOM du guiers		Ratio à l'habitant du département de l'isère (38)	Objectifs PDEDMA <sup>4</sup>	Objectifs PDEDMA <sup>4</sup> Et Préconisations MEEDM
	Kg/hab <sup>1</sup> 2008	Kg/hab <sup>2</sup> 2009	Kg/hab <sup>3</sup> 2007	Kg/hab 2012	Kg/hab 2017
Collecte des papiers	19	14,9	21,2	24	30
Collecte des emballages	8,8	7,4	9	14	20
Collecte des papiers et emballages*	0,6	8,5			
<b>&gt;&gt;&gt;&gt; Sous -total</b>	<b>28</b>	<b>30,8</b>	<b>30,2</b>	<b>38</b>	<b>50</b>
Métaux UIOM	7,9	7,2		4	4
Collecte du verre	39	36,8	26,5	36	38
<b>Total recyclage (sans refus de tri)</b>	<b>67</b>	<b>74,8</b>	<b>56,7</b>	<b>78</b>	<b>92</b>
Refus de tri	1,4	1,9		5	5
Collecte traditionnelle des Ordures Ménagères	308	270,2	260	235 à 265	200 à 230
<b>Sous total Collecte</b>	<b>376</b>	<b>346,9</b>	<b>316,7</b>	<b>328</b>	<b>311</b>
Déchetteries hors gravats	383	345	174		
Gravats	233	227	79		
<b>Sous total Déchetterie</b>	<b>531</b>	<b>572</b>	<b>253</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>865</b>	<b>918,9</b>	<b>569,7</b>		

<sup>1</sup>référence population Insee 2007

<sup>2</sup>référence population Insee 2008 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010

<sup>3</sup>référence population DGF 2007

<sup>4</sup>Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés

Les tonnages de collecte sélective des papiers et emballages ont augmenté en 2009 de **+19%** par rapport à 2008. Toutefois, cette augmentation est engendrée par la hausse de la population.

Par ailleurs, la moyenne nationale de la production d'ordures ménagères résiduelles et de la collecte sélective est de **391 kg/an/hab**. Le SICTOM du GUIERS se situe en dessous avec **346,9 kg/an/hab**.

Par rapport à la moyenne départementale par habitant :

- Les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées par le SICTOM du guiers sont supérieures de 4%.
- Les papiers et emballages collectés dans le cadre de la collecte sélective sont dans la moyenne départementale.
- Néanmoins, les emballages en verre recyclés représentent 10,3 kg/hab/an supplémentaire.
- Les quantités apportées en déchetterie sont très importantes et représentent plus du double de la moyenne départementale.

Pour atteindre les objectifs du PDEDMA, le SICTOM du Guiers devra donc faire des efforts pour capter plus de tonnages en collecte sélective sur les flux Papiers et Emballages et **réduire de 30kg/hab** le tonnage d'ordures ménagères à l'horizon 2017.

## **2.3. La collecte traditionnelle des Ordures Ménagères**

### **2.3.1. Nombre d'habitants desservis**

La totalité des habitants des collectivités adhérentes au SICTOM du Guiers (cf article 1.1).

### **2.3.2. L'organisation de la collecte**

La collecte est organisée au porte à-porte.

### **2.3.3. Les équipements de collecte**

Sacs ou bacs roulants à ordures ménagères à la charge des usagers.

### **2.3.4. Mode de gestion**

La collecte est confiée à un prestataire privé par appel d'offre. Le prestataire est la société SERNEDE, 2 chemin du Génie, 69633 VENISSIEUX Cedex, pour trois ans renouvelables jusqu'à 6 ans.

### **2.3.5. Fréquence des collectes**

COMMUNES	Quartier concerné	Fréquence de collecte (jour)	
		C1	C2
ST GENIX SUR GUIERS	totalité	Lundi	jeudi
	centre		
PONT DE BEAUVOISIN ISERE	périphérie sud	Lundi	vendredi
	le reste de la commune		
	Hôpital, maison de retraite, Lycée pravaz		
PONT DE BEAUVOISIN SAVOIE	totalité	Lundi	vendredi
AOSTE LA BRIDOIRE DOMESSIN ST BERON	totalité	Mardi	vendredi
AVRESSIEUX BELMONT-TRAMONET ROCHEFORT	totalité	Mardi	

SAINT MARIE D'ALVEY VEREL DE MONTBEL			
CHIMILIN PRESSINS ROMAGNIEU	totalité	Mercredi	
CHAMPAGNEUX GRANIEU GRESIN SAINT ALBIN DE VAULSERRE ST JEAN D'AVELANNE ST MAURICE DE ROTHERENS ST ONDRAS	totalité	jeudi	

### **2.3.6. Destination**

Les ordures ménagères collectées sont directement acheminées à l'unité de valorisation énergétique de Bourgoin-Jallieu, gérée par le SITOM Nord Isère.

## **2.4. La collecte sélective**

### **2.4.1. Population desservie**

La totalité des habitants des collectivités adhérentes au SICTOM du Guiers bénéficie de la collecte sélective (cf article 1.1)

### **2.4.2. L'organisation de la collecte des emballages**

L'organisation de la collecte sélective a été mise en place au 1<sup>er</sup> juillet 2003 pour l'apport volontaire et à partir de novembre 2008 pour le porte à porte. Elle s'effectue suivant deux modes de collecte :

- En porte-à-porte sur les deux communes de Pont de Beauvoisin soit 5176 habitants (un quart de la population syndicale).
- En apport volontaire aux Points de recyclage pour les autres communes.

### **2.4.3. Les équipements de collecte**

Le SICTOM du guiers a équipé les communes de colonnes de tri. Au total :

- 65 colonnes de tri papiers
- 73 colonnes de tri emballages
- 64 colonnes de tri verres

### **2.4.4. Mode de gestion**

#### **La collecte et le tri**

La collecte et le tri ont été confiés à des prestataires privés par appel d'offre.

- Pour les emballages et les papiers en apport volontaire : société VEOLIA environnement ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, impasse de la Bourbre, ZI de St Jean de Soudain, 38353 LA TOUR DU PIN Cedex.
- Pour le verre : groupement VIAL/GUERIN mandataire VIAL, avenue Larzailier, 42510 ST ROMAIN LE PUY.

Ces marchés sont valables pour trois ans renouvelables jusqu'à 6 ans.

- Le marché de collecte au porte-à-porte des papiers et des emballages à été confié à la société SERNED, 2 chemin du Génie, 69633 VENISSIEUX Cedex pour trois ans renouvelable jusqu'à 6 ans.
- Pour le tri des papiers et des emballages : la société PAPREC à Saint Priest (69) pour trois ans renouvelable jusqu'à 6 ans.

**Les aides sur les tonnages recyclés**

Par ailleurs, un contrat de valorisation des déchets d'emballages ménagers multi-matériaux (verres, acier, aluminium, plastiques, cartons et briques alimentaires) avec ADELPHE a été renouvelé au 1<sup>er</sup> janvier 2005, pour 6 ans. Ce contrat permet au SICTOM du Guiers de bénéficier d'aide à la tonne triée, croissante avec l'augmentation des performances de la collecte sélective.

**Les repreneurs des matériaux issus du tri**

Le SICTOM du Guiers a contractualisé avec différents repreneurs pour la reprise garantie des matériaux issus de la collecte sélective et bénéficié de prix de reprise (cf article 2.4.1).

**2.4.5. Destination des déchets****Tableau 3 liste des centres destinataires des matériaux issus de la collecte sélective**

Déchets		Centre intermédiaire	Centre de traitement	Type de traitement
Emballages en Verre			O-I Manufacturing France (BSN) - Usine de LAVILLEDIEU (07)	recyclage
Papiers		Centre de tri PAPREC (Saint Priest 69)	Papetiers choisis par PAPREC	recyclage
Emballages	acier	Centre de tri PAPREC Saint Priest 69)	Arcelor MITTAL PACKAGING -Usine SRPM à grenoble (38) puis usine wheelabrator au cheylas (38)	recyclage
	aluminium		RECOVCO AFFIMET	recyclage
	cartons		EMIN LEYDIER -Usine de Champblain (26)	recyclage
	briques alimentaires		REVIPAC	recyclage
	Bouteilles et flacons plastiques		VALORPLAST-diverses usines	recyclage



## 2.4.6. Résultat du tri

### ***a. Les papiers***

- Les papiers issus de la collecte sélective en apport volontaire sont triés grossièrement chez Paprec (enlèvement des refus de tri) pour être envoyés directement chez les papetiers ;
- Quant aux papiers issus de la collecte sélective au porte-à-porte, ils sont triés sur la chaîne de tri de Paprec.

Papiers 2009	Tonnages triés en centre de tri et livrés dans les filières de recyclage			
	Point recyclage			total (t)
	Point recyclage papiers	Point recyclage emballages	Porte-à-porte	
Gros de magasin	-	6,30	20,70	<b>27,00</b>
Journaux-magazines	-	5,40	39,60	<b>45,00</b>
Papiers recyclables	325,87	-	125,58	<b>451,45</b>
<b>TOTAL</b>	<b>325,87</b>	<b>11,70</b>	<b>185,88</b>	<b>523,45</b>

### ***b. Les emballages***

Les tonnages arrivés dans le centre de tri Paprec (376.06 t) se répartissent comme suit :

- issus des points recyclage : 183.50 t
- issus de la collecte au porte-à-porte : 192,56 t

Ces tonnages ont fait l'objet d'un tri et sont ensuite livrés dans les filières de recyclage.

Matériaux issus des emballages	Tonnage trié en centre de tri			répartition des matériaux triés en centre de tri			Tonnage livré dans les filières de traitement		
	Point recyclage Emballages	Porte-à-porte Emballages+ Papiers	total	Point recyclage Emballages	Porte-à-porte Emballages+ Papiers	total	Point recyclage Emballages	Porte-à-porte	total
ACIER	20,10	15,70	<b>35,91</b>	11%	14%	<b>12%</b>	20,60	12,30	<b>32,90</b>
ALUMINIUM	1,40	1,20	<b>2,61</b>	1%	1,0%	<b>0,9%</b>	0,80	-	<b>0,80</b>
CARTONS (EMR)	64,00	52,70	<b>117,06</b>	36%	45%	<b>40%</b>	68,38	54,50	<b>122,88</b>
Briques alimentaires (ELA)	10,00	7,00	<b>17,06</b>	6%	6%	<b>6%</b>	10,84	7,40	<b>18,24</b>
Bouteilles et flacons plastiques dont	52,70	20,30	<b>73,29</b>	29%	18%	<b>25%</b>	34,98	8,12	<b>43,10</b>
PET clair	25,10	10,00	<b>35,24</b>	14%	9%	<b>12%</b>	24,76	2,04	<b>26,80</b>
PET Foncé	11,80	3,70	<b>15,57</b>	7%	3%	<b>5%</b>	9,50	3,80	<b>13,30</b>
PEHD	15,80	6,60	<b>22,49</b>	9%	6%	<b>8%</b>	15,10	2,28	<b>17,38</b>
Refus de tri	28,30	15,30	<b>43,76</b>	16%	13,2%	<b>15%</b>	28,30	15,30	<b>43,60</b>
Freinte	3,71	3,74	<b>7,47</b>	2%	3%	<b>3%</b>	3,71	3,74	<b>7,45</b>
<b>TOTAL</b>	<b>180,21</b>	<b>115,94</b>	<b>297,15</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>167,61</b>	<b>101,36</b>	<b>268,97</b>

### ***C. Le verre***

En 2009, la collecte du verre a généré 833,12 tonnes, soit un tonnage moyen de 36,8 kg par habitant et par an.

Les tonnages sont assez réguliers durant l'année avec une moyenne de 69 tonnes par mois.

Pour la collecte, les tournées sont cadencées tous les 20 à 25 jours. Les distances parcourues sont de 40 km pour la première tournée et de 80 km pour la deuxième tournée. Le départ du camion est fixé à Chamousset en Savoie avec une distance d'approche de 80km.

Le verre collecté est acheminé directement jusqu'au centre de traitement de lavilledieu (07).  
On note une augmentation de 5,7% du tonnage annuel de verre, soit 45 tonnes en sus par rapport à l'année 2008.

#### **2.4.7. Indicateurs de la performance de la collecte sélective**

##### **Le taux de valorisation par matériau**

**Tableau 4 quantités recyclés par matériaux issus de la collecte sélective**

Matériaux issus de la collecte sélective livrés dans les filières de recyclage	SICTOM du Guiers			Ratio à l'habitant du département de l'isère (38)
	Kg/hab* 2009	gisement***		Kg/hab** 2007
		kg/hab	Part du gisement capté	
Acier	1,45	6,4	23%	1,14
Aluminium	0,04	0,9	4%	0,08
Cartons (EMR)	5,83	18,1	38%	5,97
Briques alimentaires (ELA)	1,07			0,54
Bouteilles et flacons plastiques	2,41	19,4	12%	2,63
Papiers	16,98	50	34%	24,68
Verres	36,83	41,3	89%	28,72
<b>Total</b>	<b>64,62</b>	<b>136,1</b>	<b>33%</b>	<b>63,76</b>

\*référence population Insee 2007

\*\*référence population Insee 1999

\*\*\* référence gisement ADELPHE Barème D

Les objectifs européens (*Directive européenne du 11 février 2004*) pour 2010 sont :

*\*en poids*

- 60 %\* du verre recyclé
- 60 %\* du papier et des cartons recyclés
- 50 %\* des emballages métalliques recyclés
- 22,5 %\* des emballages plastiques recyclés

Le SICTOM du guiers a un bon captage des emballages en verre et a déjà largement atteint les objectifs européens.

Les quantités de papiers et emballages recyclés sont dans la moyenne départementale quel que soit le matériau. Le SICTOM du Guiers devra toutefois collecter plus de matériaux pour augmenter la part du gisement capté.

##### **Taux de valorisation des ordures ménagères**

Taux de valorisation des ordures ménagères = $\frac{\text{Tonnages des déchets recyclables}^*}{\text{Tonnages des déchets recyclables} + \text{refus de tri} + \text{ordures ménagères}}$
---

\*Livrés dans les filières de recyclage dans l'année

Le taux de valorisation 2009 = **21%**

Pour mémoire, le taux de valorisation de l'année 2008 était de 17,2%.

Sachant que le plan départemental d'élimination des déchets a fixé comme objectif 23,4% de valorisation en 2012, le SICTOM du guiers doit donc augmenter de 0,8 points par an pour atteindre l'objectif.

## **2.5. Les déchetteries**

### **2.5.1. Population desservie**

- Les communes du SICTOM du Guiers hormis Granieu et Aoste
- Les collectivités utilisant la déchetterie selon conventions
  - le SICTOM de la Région de Morestel pour la commune de Les Abrets ;
  - la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais pour la commune de Charancieu.

### **2.5.2. Les équipements**

Le SICTOM du Guiers gère trois déchetteries :

- 38490 LES ABRETS
- 73330 DOMESSIN
- 73240 ST GENIX SUR GUIERS

### **2.5.3. Les déchets collectés**

Les déchets collectés sont les suivants :

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Métaux</li><li>• Papiers-Cartons</li><li>• Bois bruts</li><li>• Végétaux</li><li>• PVC</li><li>• Plâtre</li><li>• Pneus</li><li>• Déchets d'équipements électriques et électroniques, dont<ul style="list-style-type: none"><li>○ Petits appareils électroménagers</li><li>○ Les écrans</li><li>○ Les gros électroménagers</li></ul></li><li>• Encombrants incinérables</li><li>• Inertes (Gravats)</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Huiles végétales</li><li>• Huiles minérales</li><li>• Batteries</li><li>• Piles</li><li>• Matériels d'éclairage (néons, ampoules)</li><li>• Cartouches d'imprimantes</li><li>• Produits pâteux (peintures)</li><li>• Produits phytosanitaires</li><li>• Films radiographiques</li><li>• Liquides incinérables non chlorés</li><li>• Produits acides</li><li>• Produits basiques</li><li>• Bombes aérosols</li><li>• Produits de labo (liquides inorganiques toxiques)</li><li>• Extincteurs</li><li>• Bouteilles de gaz</li></ul> |
|---|---|

### **2.5.4. L'organisation de la collecte**

La collecte des déchets volumineux et encombrants s'effectue par apport volontaire en déchetteries.

Un autre type de collecte peut être organisée à l'initiative exclusive de la commune.

Les horaires d'ouverture des déchetteries sont les suivantes :

<b>HORAIRE D'OUVERTURE du lundi après-midi au samedi</b>	
<b><i>ETE : du 01/04 au 30/09</i></b>	
MATIN	9 H 30 - 12 H 00
APRES-MIDI	14 H 00 - 18 H 30
<b><i>HIVER : du 01/10 au 31/03</i></b>	
MATIN	9 H 30 - 12 H 00
APRES-MIDI	14 H 00 - 17 H 00

### 2.5.5. L'accueil de professionnels

Les professionnels sont accueillis moyennant une participation financière sous forme de carnets de tickets ou de forfaits.

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2009

Déchets acceptés	Tarif
•Papiers, cartons *	<b>gratuit</b> le m <sup>3</sup>
•Ferrailles	<b>3.33€</b> le m <sup>3</sup>
•Gravats * •Déchets verts * •Encombrants incinérables •Bois •Déchets de plâtre •PVC	<b>10€</b> le m <sup>3</sup>
•DTQD (déchets toxiques en quantité dispersée)	<b>2€</b> le kilo ou le litre
•Gros Electroménager	<b>5€</b> L'unité
•Petit Electroménager	<b>gratuit</b> L'unité
•Pneu véhicule de tourisme	<b>5€</b> L'unité
•Pneu poids lourd ou tracteur	<b>10 €</b> L'unité
•Batterie véhicule de tourisme	<b>3.33 €</b> L'unité
•Batterie poids lourd	<b>10 €</b> L'unité
•Huile minérale ou végétale	<b>0.50€</b> Le litre

\* Tarif modifié par délibération du conseil syndical du 24 mars 2009

Le paiement se fait d'avance sous forme de tickets ou de forfait :

### 3. SYSTEME DU FORFAIT

GROUPES/TARIFS	Quantités apportées	DECHETS DEPOSES
Groupe 1 <b>100 Euros</b>	<b>Forfait annuel</b>	Spécifique agriculteurs (hors pneus)
Groupe 2 <b>300 Euros</b>	ET Apport gratuit	Papiers, cartons
	ET Apport gratuit	Petits électroménagers
	OU 90 m <sup>3</sup>	Ferrailles
	OU 30 m <sup>3</sup>	Encombrants incinérables, bois, plâtre, PVC, Gravats, Déchets verts
	OU 150 kg ou 150 l	DTQD (déchets toxiques en quantité dispersée)
	OU 60 unités	Gros Electroménager, Pneu véhicule de tourisme
	OU 30 unités	Pneu poids lourd ou tracteur, Batterie poids lourd
	OU 90 unités	Batterie véhicule de tourisme
OU 600 litres	Huile minérale ou végétale	

<b>Groupe 3 500 Euros</b>	ET	Apport gratuit	Papiers, cartons
	ET	Apport gratuit	Petits électroménagers
	OU	150 m <sup>3</sup>	Ferrailles
	OU	50 m <sup>3</sup>	Encombrants incinérables, bois, plâtre, PVC, Gravats, Déchets verts
	OU	250 kg ou 250 l	DTQD (déchets toxiques en quantité dispersée)
	OU	100 unités	Gros Electroménager, Pneu véhicule de tourisme
	OU	50 unités	Pneu poids lourd ou tracteur, Batterie poids lourd
	OU	150 unités	Batterie véhicule de tourisme
	OU	1000 litres	Huile minérale ou végétale
<b>Groupe 4 700 Euros</b>	ET	Apport gratuit	Papiers, cartons
	ET	Apport gratuit	Petits électroménagers
	OU	210 m <sup>3</sup>	Ferrailles
	OU	70 m <sup>3</sup>	Encombrants incinérables, bois, plâtre, PVC, Gravats, Déchets verts
	OU	350 kg ou 350 l	DTQD (déchets toxiques en quantité dispersée)
	OU	140 unités	Gros Electroménager, Pneu véhicule de tourisme
	OU	70 unités	Pneu poids lourd ou tracteur, Batterie poids lourd
	OU	210 unités	Batterie véhicule de tourisme
	OU	1400 litres	Huile minérale ou végétale
<b>Groupe 5 1000 Euros</b>	ET	Apport gratuit	Papiers, cartons
	ET	Apport gratuit	Petits électroménagers
	OU	300 m <sup>3</sup>	Ferrailles
	OU	100 m <sup>3</sup>	Encombrants incinérables, bois, plâtre, PVC, Gravats, Déchets verts
	OU	500 kg ou 500 l	DTQD (déchets toxiques en quantité dispersée)
	OU	200 unités	Gros Electroménager, Pneu véhicule de tourisme
	OU	100 unités	Pneu poids lourd ou tracteur, Batterie poids lourd
	OU	300 unités	Batterie véhicule de tourisme
	OU	2000 litres	Huile minérale ou végétale
<b>Groupe 6 2000 Euros</b>	ET	Apport gratuit	Papiers, cartons
	ET	Apport gratuit	Petits électroménagers
	OU	600 m <sup>3</sup>	Ferrailles
	OU	200 m <sup>3</sup>	Encombrants incinérables, bois, plâtre, PVC, Gravats, Déchets verts
	OU	1000 kg ou 1000 l	DTQD (déchets toxiques en quantité dispersée)
	OU	400 unités	Gros Electroménager, Pneu véhicule de tourisme
	OU	200 unités	Pneu poids lourd ou tracteur, Batterie poids lourd
	OU	600 unités	Batterie véhicule de tourisme
OU	4000 litres	Huile minérale ou végétale	

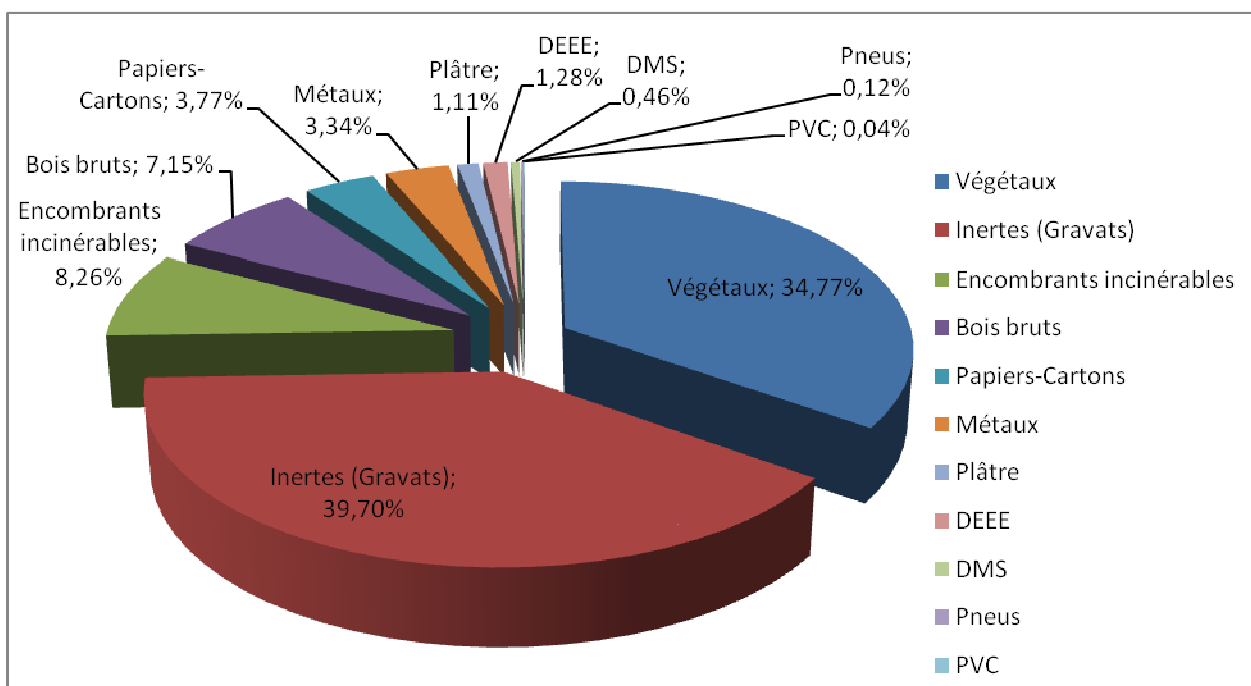
### 3.1. Les tonnages collectés

#### Les déchets ménagers banals (DMB)

**Tableau 5 Tonnages de déchets ménagers et assimilés banals dans les déchetteries**

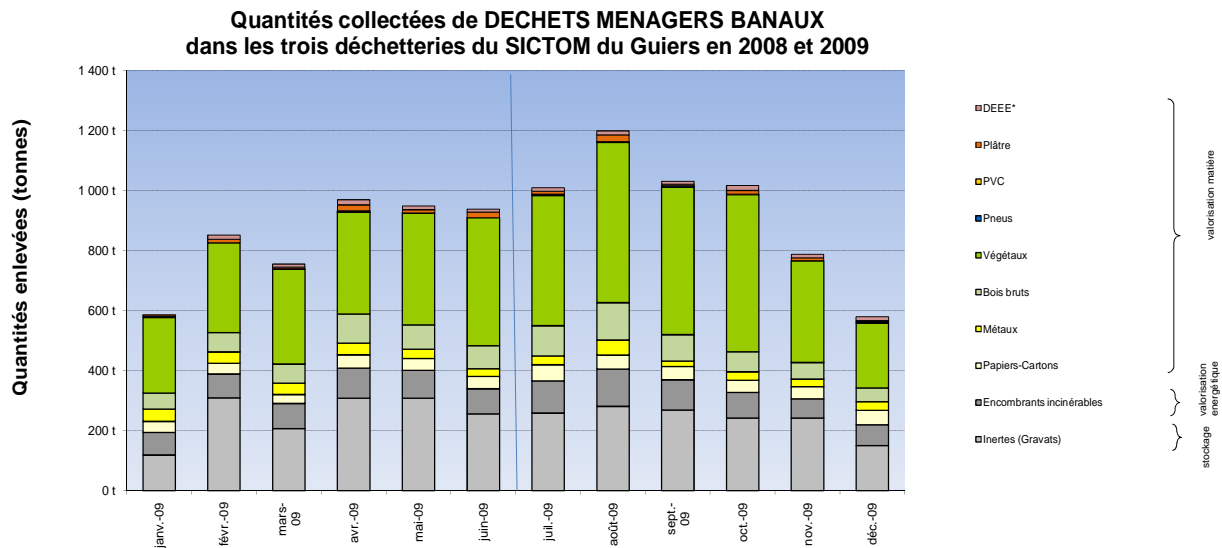
Matériaux	Déchetterie des Abrets	Déchetterie de Domessin	Déchetterie de Saint Genix	Total 2009	
Métaux	195,20 t	176,54 t	61,60 t	<b>433,34 t</b>	
Papiers-Cartons	163,63 t	235,32 t	90,45 t	<b>489,40 t</b>	
Bois bruts	332,33 t	422,87 t	171,41 t	<b>926,61 t</b>	
Végétaux	2 006,17 t	1 586,80 t	915,84 t	<b>4 508,81 t</b>	
PVC	3,17 t	2,17 t	0,00 t	<b>5,34 t</b>	
Plâtre	51,74 t	57,98 t	34,05 t	<b>143,77 t</b>	
Pneus	12,34 t	0,00 t	3,72 t	<b>16,06 t</b>	
DEEE*	Ecrans	15,60 t	16,48 t	7,80 t	39,88 t
	PAM*	19,65 t	14,10 t	4,86 t	38,61 t
	GEM*** hors froid	27,59 t	13,52 t	3,68 t	44,79 t
	GEM*** froid	16,24 t	20,03 t	6,24 t	42,51 t
	Sous-total DEEE	79,08 t	64,13 t	22,58 t	<b>165,79 t</b>
Encombrants incinérables	342,43 t	515,76 t	212,47 t	<b>1 070,66 t</b>	
Inertes (Gravats)	1 218,00 t	1 590,50 t	559,00 t	<b>5 147,50 t</b>	
DMS	23,50 t	28,88 t	7,92 t	<b>60,29 t</b>	
<b>Total</b>	<b>4 427,60 t</b>	<b>4 680,94 t</b>	<b>2 079,03 t</b>	<b>12 967,57 t</b>	

**Graphique 2 Répartition des déchets ménagers banals et assimilés collectés en 2009**



Les gravats et les végétaux collectés représentent une forte proportion des déchets apportés en déchetterie, presque les  $\frac{3}{4}$  des apports.

### Graphique 3 Evolution mensuelle des déchets ménagers banals et assimilés collectés dans les trois déchetteries en 2009



Les plus forts apports en tonnages se répartissent sur la période d'avril à octobre, avec un pic en août.

### Les déchets ménagers spéciaux (DMS)

**Tableau 6 Tonnages de déchets ménagers et assimilés spéciaux dans les déchetteries.**

DMS (Kg)	Déchetterie des Abrets	Déchetterie de Domessin	Déchetterie de Saint Genix	Total
Huiles végétales	0 kg	0	0	<b>0</b>
Huiles minérales	5220	5310	1350	<b>11880</b>
Batteries	0	0	0	<b>0</b>
Piles	824	2004	0	<b>2828</b>
Matériels d'éclairage (néons, ampoules)	324	453	192	<b>969</b>
Cartouches d'imprimantes	0	0	0	<b>0</b>
Produits pâteux (peintures)	12296	16820	6040	<b>35156</b>
Produits phytosanitaires	467	568	66	<b>1101</b>
Films radiographiques	40	97	0	<b>137</b>
Liquides incinérables non chlorés	2592	2286	154	<b>5032</b>
Produits acides	65	180	0	<b>245</b>

Produits basiques	29	156	0	<b>185</b>
Bombes aérosols	466	242	113	<b>821</b>
Produits de labo (liquides inorganiques toxiques)	90	94	0	<b>184</b>
Extincteurs	405	186	0	<b>591</b>
Bouteilles de gaz	685	479	0	<b>1164</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23 503</b>	<b>28 875</b>	<b>7 915</b>	<b>60 293</b>

En 2009, les déchetteries ont permis de traiter 60 tonnes de déchets spéciaux dont plus de 50% de produits pâteux.

### 3.2. Taux de valorisation en déchetteries

Le taux de valorisation se calcule ainsi :

<b>Taux de valorisation des DMB</b>	=	$\frac{\text{Tonnages des déchets banals enlevés valorisés}}{\text{Tonnages totaux des déchets banals enlevés}}$
-------------------------------------	---	--

Les gravats sont les seuls déchets banals qui ne sont pas valorisés puisque stockés en décharge.

Taux de valorisation en déchetterie (Kg/hab/an)	SICTOM 2009	Objectifs PDEDMA 2012
Végétaux	199	60
Encombrants incinérables	47	24
Bois bruts	41	15
Papiers-Cartons	22	7
Métaux	19	18
Plâtre	6	
DEEE	7	3
<b>Total valorisé</b>	<b>342</b>	<b>127</b>
Inertes (Gravats)	228	42
DMS	3	2
<b>Total non valorisé</b>	<b>230</b>	<b>44</b>
<b>Taux de valorisation</b>	<b>60%</b>	<b>69%</b>

Sachant que le plan départemental d'élimination des déchets a fixé comme objectif 69% de valorisation en 2012, le SICTOM du guiers devra atteindre cet objectif en valorisant 3% supplémentaire par an.



### 3.3. La fréquentation des déchetteries

Les déchetteries ont été ouvertes 1738,5 heures chacune. Un agent déchetterie est chargé de l'accueil pour chaque déchetterie.

Les fréquentations annuelles (estimation), professionnels inclus, sont les suivantes :

- Déchetterie des Abrets : 58 942 soit 34 visites par heure.
- Déchetterie de Domessin : 26 262 soit 15 visites par heure.
- Déchetterie de Saint Genix sur Guiers : 15 773 soit 9 visites par heure.

Les fréquentations sont disparates d'une déchetterie à l'autre. La déchetterie des Abrets est surfréquentée au vu des heures d'ouverture et du personnel en place.

### 3.4. Destination des déchets

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2005, les déchets incinérables sont regroupés avec les encombrants. Les matériaux tels que les déchets de bois, plâtre, et PVC sont valorisés. Le tonnage des verres est comptabilisé dans la collecte sélective.

Depuis février 2008, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) suivants sont valorisés:

- \*PAM Petits appareils électroménagers
- \*\*Ecrans (téléviseurs)
- \*\*\*GEM gros électroménagers

De même, les huiles végétales usagées sont triées de façon séparée.

Déchets	Centre intermédiaire	Centre de traitement	Type de traitement
Déchets ménagers banals			
Végétaux		SERNED-Plateforme de COMPOSTAGE de saint genix sur Guiers	compostage
METAUX		CFF Recycling PURFER à Chambéry (73)	recyclage
PAPIERS CARTONS		VALESPACE à Chambéry (73)	recyclage
BOIS BRUTS		SIBUER Chamoux sur Gelon	valorisation
GRAVATS		SICTOM du GUIERS Décharge des Abrets (38)	stockage
PVC		PVC Recyclage	valorisation
PLATRE		TRI BAT	valorisation
PNEUS		GRANULATEX à Perrignier (74)	recyclage-réutilisation-incinération
DEEE-PAM*	TRIALP	SIBUET-à CHAMOUX sur Gelon (73)	recyclage et traitement spécifique
DEEE-Ecran**	TRIALP	GEPSA à AITON (73)	recyclage et traitement spécifique
DEEE-GEM***	TRIALP	SIBUET-à CHAMOUX sur Gelon (73)	recyclage et traitement spécifique
MONSTRES INCINERABLES		SIBUET-plateforme de broyage de CHAMOUX sur Gelon (73) puis Cimenterie	recyclage des métaux (3,30%)- recyclage des PVC souple (0,10%) et valorisation énergétique en cimenterie (96,60%)

Déchets ménagers spéciaux			
Piles	ARC EN CIEL à Izeaux (38)	COREPILE-SNAM EURO BAT TRI à saint quentin fallavier (38)	recyclage et traitement spécifique
Batteries		VALESPACE à Chambéry (73)	recyclage
Huile minérale		SEVIA SRRHU (VEOLIA) à Saint Martin le Venoux (38)	recyclage
Huile végétale		?	recyclage
Matériels d'éclairage (néons, ampoules)	VALESPACE à Chambéry (73)	Filière RECYLUM	recyclage
Produits pâteux (peintures)	VALESPACE à Chambéry (73)	TREDI salaise sur sanne (38)	neutralisation
Produits phytosanitaires			
Films radiographiques			
Liquides incinérables non chlorés	VALESPACE à Chambéry (73)	TRIADIS Services à Beaufort (39)	recyclage
Produits acides			
Produits basiques			
Bombes aérosols			
Extincteurs/Bouteilles de gaz	VALESPACE à Chambéry (73)	PURFER à chambéry (73)	recyclage

## 4. TRAITEMENT

### 4.1. Les ordures ménagères

Le SICTOM du Guiers adhère au SITOM Nord Isère depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Les ordures ménagères résiduelles sont traitées à l'Incinérateur de Bourgoin-Jallieu. C'est un traitement par incinération avec récupération d'énergie. Tous les tonnages d'ordures ménagères sont traités ainsi.

#### 4.1.1. Part de l'acier et de l'aluminium récupérée

L'unité de valorisation énergétique de Bourgoin Jallieu produit des mâchefers qui sont ainsi valorisés sur le site de MODUS VALORIS.

La production de mâchefers est d'environ 200kg par tonne incinérée. Voici ce que cela représente pour le SICTOM du GUIERS :

Matériaux récupérés dans les mâchefers	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	2009
Acier	39,497	35,779	40,899	39,516	<b>155,691 t</b>
aluminium	1,247	1,037	2,227	3,168	<b>7,679 t</b>
TOTAL	40,744	36,816	43,126	42,684	<b>163,37 t</b>

## **4.2. Les végétaux : Co-compostage**

L'action de co-compostage (fumier de bovins mélangé à des broyats de végétaux) menée en partenariat avec des agriculteurs locaux volontaires, la Chambre d'Agriculture de la Savoie et la société SERNED, prestataire du marché de service du transport et traitement des déchets verts des déchetteries a permis de traiter 4 508,81 tonnes de déchets verts en 2009.

## **4.3. Gravats**

Les gravats sont stockés au centre de stockage des Abrets. La société SIBUET est en charge du régalaie régulier du site, et du contrôle des inertes qui y sont déposés.

## **5. LE RESEAU DE CHALEUR**

Une convention d'occupation du domaine public a été signée avec la société ELYO Centre Est Méditerranée, agence Savoie Dauphiné d'une durée de 12 ans à compter du 22 novembre 2000, pour l'exploitation du réseau de chaleur de l'ancienne usine d'incinération de Pont de Beauvoisin.

## **6. PROGRAMME D'EQUIPEMENT EN COMPOSTEURS INDIVIDUELS**

L'opération « compostage individuel » s'est déroulée sur trois ans, de 2006 à 2009. 912 composteurs en plastique et bois ont été ainsi vendus, dont 230 en 2009. Les commandes de composteurs en plastique ont été plus importantes dû a priori à la différence de prix. **850 foyers sont équipés de cet outil, soit un taux d'équipement de l'ordre de 11%**. En effet, l'achat de deux composteurs était rendu possible. Sur ces 850 foyers, 795 n'ont eu qu'un composteur, 55 foyers en possèdent deux.

Pour autant, **le taux d'équipement n'est pas homogène sur le territoire du SICTOM**, puisqu'on observe des taux d'équipement allant de 6% à 20% dans les communes du secteur. La taille de la commune n'a pas d'impact significatif sur le taux d'équipement, même si les petites communes enregistrent en général un plus fort taux d'équipement. Mais le taux d'habitat vertical limite le taux d'équipement.

## **II - INDICATEURS FINANCIERS**

### **1. MONTANT ANNUEL DES DEPENSES**

Le montant des dépenses 2009 s'élève à 2 646 326,66 euros TTC, réparti ainsi:

Services	Total des dépenses TTC
Ordures ménagères	1 302 729,61 €
Réseau de chaleur	41 528,65 €* *
Déchetterie	842 674,55 €
Collecte sélective dont	297 066,87 €
<i>Point recyclage</i>	226 016,39 €
<i>Porte-à-porte</i>	71 050,48 €
Compostage	14 403,27 €
Communication	9 130,55 €
Décharge	21 242,21 €
Frais de fonctionnement	117 550,95 €
<b>TOTAL des dépenses 2009</b>	<b>2 646 326,66 €</b>

\*dont 39 736 € de dotation aux amortissements

Les frais de fonctionnement englobent les dépenses non imputables à un service en particulier (Personnel et frais administratif).

## 2. MONTANT ANNUEL DES RECETTES

Le montant des recettes 2009 s'élève à 2 619 042,55 € TTC, dont :

Services	Total des recettes TTC
Ordures ménagères	926,00 €
Réseau de chaleur	4 940,75 €
Déchetterie dont	152 054,91 €
<i>SICTOM de la Région de Morestel</i>	90 162,00 €
<i>Communauté de communes du Pays Voironnais</i>	18 937,00 €
Collecte sélective dont	75 572,10 €
<i>Point recyclage</i>	72 658,91 €
<i>Porte-à-porte</i>	2 913,19 €
Compostage	9220,20 €
Communication	247,04 €
Décharge	- €
Frais de fonctionnement	433,07 €
Participation des usagers du SICTOM du Guiers dont	2 327 559,00 €
<i>Communauté de communes Vallon du Guiers</i>	1 117 182,00 €
<i>Communauté de communes Val Guiers</i>	1 152 346,00 €
<i>Commune de Saint Ondras</i>	58031,00 €
Non affecté	48 089,48 €
<b>TOTAL des recettes 2009</b>	<b>2 619 042,55 €</b>

## 3. Coût à la tonne

Les coûts à la tonne de chaque flux ont été calculés selon la méthode compta-coût de l'ADEME

Coûts	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Emballages et Papiers collectés sur les Points Recyclage	Emballages et Papiers collectés en porte à porte	Déchets des déchèteries du SICTOM (hors gravats)	Moyenne
Coût complet HT <sup>1</sup>	205 €	68 €	308 €	381 €	78 €	208 €
Coût aidé HT <sup>2</sup>	202 €	30 €	198 €	267 €	72 €	154 €
<b>Coût aidé TTC</b>	<b>213 €</b>	<b>32 €</b>	<b>208 €</b>	<b>282 €<sup>3</sup></b>	<b>76 €</b>	<b>162 €</b>

<sup>1</sup> Le coût complet est le coût y compris les frais de fonctionnement hors recettes éventuelles

<sup>2</sup> Le coût aidé prend en compte les aides et reprises perçues

<sup>3</sup> le coût à la tonne prend en compte l'achat des bacs et des sacs en 2009, ainsi que les frais de mise en place de la collecte sélective en porte à porte.

### Constat :

Le coût de la collecte sélective est inférieur au coût de collecte des ordures ménagères et ceci grâce aux compensations des éco-organismes et aux ventes de matériaux. L'encouragement au geste de tri est donc à poursuivre. La collecte en porte à porte a toutefois un coût plus important que la collecte en apport volontaire qui n'est pas compensé en 2009 par la vente de matériaux supplémentaires.